Commune de
La Forêt-le-Roi
Département de l'Essonne
2, route d'Etampes - 91410 La Forêt-le-Roi - Tél : 01 64 95 71 22 - Courriel : laforetleroi@wanadoo.fr

Révision du **P**lan **L**ocal d'**U**rbanisme

FICHES DES CONTRAINTES

7.1

- Prescription de révision du Plan Local d'Urbanisme le 28 septembre 2023
- Arrêt du projet le 7 juillet 2025
- Dossier soumis à enquête publique du 20 octobre au 19 novembre 2025
- Révision du Plan Local d'Urbanisme approuvée le 29 janvier 2026

P H A S E :

Approbation

4bis rue Saint-Barthélemy - 28000 Chartres
courriel : contact@b-oya.fr

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 29 janvier 2026 approuvant la révision du plan local d'urbanisme de la commune de La Forêt-le-Roi

Le Maire,

Liste des contraintes

- **Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique**

- **Aléas retrait gonflement des argiles**

-

VALLEE DE L'ORGE DE DOURDAN A ARPAJON ET SES AFFLUENTS (Identifiant national : 110001599)

(ZNIEFF Continentale de type 2)

(Identifiant régional : 91000007)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : ROGER O., JOREAU C. (OGE), .- 110001599, VALLEE DE L'ORGE DE DOURDAN A ARPAJON ET SES AFFLUENTS. - INPN, SPN-MNHN Paris, 28P. *https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/110001599.pdf*

Région en charge de la zone : Ile-de-France
Rédacteur(s) :ROGER O., JOREAU C. (OGE)
Centroïde calculé : 583687°-2392295°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 31/05/2012
Date actuelle d'avis CSRPN : 31/05/2012
Date de première diffusion INPN : 01/01/1900
Date de dernière diffusion INPN : 25/10/2012

1. DESCRIPTION 2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE 4
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE 4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE 5
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS 6
6. HABITATS 6
7. ESPECES 13
8. LIENS ESPECES ET HABITATS 24
9. SOURCES 28

1. DESCRIPTION

ZNIEFF de Type 1 inclue(s)

- Id nat. : 110001598 - (Id reg. : 91106001)
- Id nat. : 110001594 - (Id reg. : 91662001)
- Id nat. : 110320032 - (Id reg. : 91602001)
- Id nat. : 110320038 - (Id reg. : 91115001)
- Id nat. : 110001603 - (Id reg. : 91525002)
- Id nat. : 110001593 - (Id reg. : 91181001)
- Id nat. : 110001592 - (Id reg. : 91081001)
- Id nat. : 110001596 - (Id reg. : 91662003)
- Id nat. : 110001604 - (Id reg. : 91525001)
- Id nat. : 110320037 - (Id reg. : 91540001)

1.1 Localisation administrative

- Département : Essonne

- Commune : Souzy-la-Briche (INSEE : 91602)
- Commune : Égly (INSEE : 91207)
- Commune : Sermaise (INSEE : 91593)
- Commune : Granges-le-Roi (INSEE : 91284)
- Commune : Mauchamps (INSEE : 91378)
- Commune : Richarville (INSEE : 91519)
- Commune : Val-Saint-Germain (INSEE : 91630)
- Commune : Breux-Jouy (INSEE : 91106)
- Commune : Dourdan (INSEE : 91200)
- Commune : Roinville (INSEE : 91525)
- Commune : Saint-Cyr-sous-Dourdan (INSEE : 91546)
- Commune : Saint-Sulpice-de-Favières (INSEE : 91578)
- Commune : Boissy-sous-Saint-Yon (INSEE : 91085)
- Commune : Breuillet (INSEE : 91105)
- Commune : Bruyères-le-Châtel (INSEE : 91115)
- Commune : Saint-Chéron (INSEE : 91540)
- Commune : Forêt-le-Roi (INSEE : 91247)
- Commune : Saint-Yon (INSEE : 91581)
- Commune : Boissy-le-Sec (INSEE : 91081)
- Commune : Ollainville (INSEE : 91461)
- Commune : Villeconin (INSEE : 91662)
- Commune : Arpajon (INSEE : 91021)
- Commune : Saint-Maurice-Montcouronne (INSEE : 91568)

1.2 Superficie

5320,84 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 50
Maximale (mètre): 156

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat. : 110001603 - ZONE HUMIDE DE MESNIL-GRAND (Type 1) (Id reg. : 91525002)
- Id nat. : 110001594 - LE GRAND MERGER (Type 1) (Id reg. : 91662001)
- Id nat. : 110001598 - ZONE HUMIDE DE SAINT-SULPICE-DE-FAVIERES (Type 1) (Id reg. : 91106001)
- Id nat. : 110001596 - BOIS DE SAUDREVILLE (Type 1) (Id reg. : 91662003)
- Id nat. : 110001592 - PELOUSES DE LA ROCHELLERIE (Type 1) (Id reg. : 91081001)
- Id nat. : 110001593 - COTEAUX DE VENANT A MONTFLIX (Type 1) (Id reg. : 91181001)
- Id nat. : 110001604 - BASSIN ET AULNAIE DE ROINVILLE (Type 1) (Id reg. : 91525001)

- Id nat. : 110320032 - LE BOIS DE LA GRISONIERE (Type 1) (Id reg. : 91602001)
- Id nat. : 110320037 - LE BOIS DES HERBAGES (Type 1) (Id reg. : 91540001)
- Id nat. : 110320038 - BASSIN DE TREVOIX ET PRAIRIE DE GUISSERAY (Type 1) (Id reg. : 91115001)

1.5 Commentaire général

Les limites de la ZNIEFF permettent de prendre en compte l'ensemble des espaces et espèces remarquables. La ZNIEFF inclut tous les secteurs d'intérêt écologique et les milieux connexes qui jouent un rôle reconnu in situ auprès de la faune. L'intérêt de la ZNIEFF est tant floristique que faunistique. Elle regroupe plusieurs plantes déterminantes dont certaines protégées au niveau national et au niveau régional, et des espèces faunistiques déterminantes dont plusieurs protégées. Ce cortège floristique s'enrichit fréquemment d'espèces considérées comme très rares à assez rares.

Les cours d'eau de cette ZNIEFF ont un rôle important puisqu'ils abritent une population de Truite et de Lamproie de Planer. En revanche la modification des fonds de rivière suite aux ruissellements et transports de matières en suspension a probablement entrainée la disparition du Brochet. Les cours d'eau sont colonisés par des habitats aquatiques enracinés ou flottants.

Les habitats rivulaires (cariçaies, roselières, cladiaies…) sont favorables à la reproduction de nombreuses espèces faunistiques dont les odonates telles que le Calopteryx virgo qui est une espèce déterminante ZNIEFF et dont le statut est « très rare » dans l'Essonne. Les cours d'eau sont pour certains relativement artificialisés et les berges de la vallée de la Renarde sont en partie colonisé par une plante invasive : la Renoué du Japon.

La ZNIEFF regroupe 3 vallées dont les pentes réunissent à la fois des boisements, des prairies et des pelouses. Ces habitats diversifiés hébergent plusieurs plantes déterminantes et sont de grand intérêt pour la faune dont certaines espèces sont déterminantes (chiroptères, oiseaux…). Ces vallées sont fréquentées par le Cerf élaphe.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Zone de préemption du département
- Site inscrit selon la loi de 1930
- Site classé selon la loi de 1930

Commentaire sur les mesures de protection

La ZNIEFF est partiellement incluse dans les sites inscrits « Vallée de la Rémarde » (5828) et « Vallée de la Renarde » (6856) et site classé « Vallée de la renarde » (7195).

1.6.2 Activités humaines

- Agriculture
- Sylviculture
- Elevage
- Pêche
- Chasse
- Tourisme et loisirs
- Habitat dispersé
- Circulation routière ou autoroutière
- Circulation ferroviaire
- Gestion conservatoire

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Rivière, fleuve
- Confluence
- Source, résurgence
- Mare, mardelle
- Etang
- Vallée

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)
- Collectivité territoriale
- Domaine communal
- Domaine départemental

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
- Ecologique - Faunistique - Poissons - Oiseaux - Mammifères - Insectes - Floristique - Ptéridophytes - Phanérogames	- Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales - Fonctions de régulation hydraulique - Expansion naturelle des crues - Ralentissement du ruissellement - Fonctions de protection du milieu physique - Role naturel de protection contre l'érosion des sols - Corridor écologique, zone de passages, zone d'échanges - Zone particulière liée à la reproduction	- Paysager - Pédagogique ou autre (préciser)

Commentaire sur les intèrêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Les limites de la ZNIEFF permettent de prendre en compte l'ensemble des espaces et des espèces remarquables. Cette unité inclut le cours de l'Orge et les milieux attenants (boisements, prairies, pâtures…). Le périmètre initial a été restreint pour ne conserver que les zones d'intérêt. La ZNIEFF inclut aussi les cours de la Renarde et de la Rémarde et les habitats attenants

(boisements notamment). Elle englobe également quelques pâtures et des cultures qui sont utilisées pour le déplacement de la faune.

Le périmètre de la ZNIEFF est délimité selon les contours des boisements, des pâtures, des prairies et des berges des cours d'eau. Le contour de la zone est établi de manière à exclure les zones fortement anthropiques (habitations, bâtiments, zones d'activités, complexes sportifs notamment) et dans la mesure du possible les axes de déplacement (routes, autoroutes). Lorsque le périmètre de la ZNIEFF s'appuie sur des routes ou des autoroutes, la bande de roulement (asphalte) est exclue de la ZNIEFF. Les bermes et les accotements sont inclus dans le périmètre de la ZNIEFF. Il en est de même pour les cours d'eau dont le lit et les rives sont incluses.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Route	Intérieur	Indéterminé	Réel
Voie ferrée, TGV	Intérieur	Indéterminé	Réel
Transport d'énergie	Intérieur	Indéterminé	Réel
Dépots de matériaux, décharges	Intérieur	Indéterminé	Réel
Rejets de substances polluantes dans les eaux	Intérieur	Indéterminé	Réel
Nuisances sonores	Intérieur	Indéterminé	Réel
Comblement, assèchement,drainage, poldérisation des zones humides	Intérieur	Indéterminé	Réel
Création ou modification des berges et des digues, îles et îlots artificiels, remblais et déblais, fossés	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Entretien des rivières, canaux, fossés,plans d'eau	Intérieur	Indéterminé	Réel
Modification du fonctionnement hydraulique	Intérieur	Indéterminé	Réel
Actions sur la végétation immergée, flottante ou amphibie, y compris faucardage et démottage	Intérieur	Indéterminé	Réel
Pêche professionnelle	Intérieur	Indéterminé	Réel
Mises en culture, travaux du sol	Intérieur	Indéterminé	Réel
Pâturage	Intérieur	Indéterminé	Réel
Fauchage, fenaison	Intérieur	Indéterminé	Réel
Entretiens liés à la sylviculture, nettoyages, épandages	Intérieur	Indéterminé	Réel
Sports et loisirs de plein-air	Intérieur	Indéterminé	Réel
Chasse	Intérieur	Indéterminé	Réel
Pêche	Intérieur	Indéterminé	Réel
Cueillette et ramassage	Intérieur	Indéterminé	Réel
Erosions	Intérieur	Indéterminé	Réel
Eutrophisation	Intérieur	Indéterminé	Réel
Envahissement d'une espèce ou d'un groupe	Intérieur	Indéterminé	Réel
Fermeture du milieu	Intérieur	Indéterminé	Réel
Impact d'herbivores	Intérieur	Indéterminé	Réel
Antagonisme avec une espèce introduite	Intérieur	Indéterminé	Réel

Commentaire sur les facteurs

Dans la vallée de la Renarde : colonisation des berges par la Renouée de Japon, berges artificialisées.

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Lépidoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges	- Amphibiens - Reptiles - Odonates - Orthoptères - Coléoptères	- Mammifères - Oiseaux - Phanérogames - Poissons - Ptéridophytes	

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	54.2 Bas-marais alcalins (tourbières basses alcalines)			2	
	34.4 Lisières (ou ourlets) forestières thermophiles			10	
	34.32 Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides			5	
	34.33 Prairies calcaires subatlantiques très sèches			5	
	34.34 Pelouses calcaréo-siliceuses de l'Europe centrale			7	

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	43.2 Chênaies-charmaies mixtes			60	
	22.33 Groupements à Bidens tripartitus				
	22.42 Végétations enracinées immergées				
	22.422 Groupements de petits Potamots				
	22.43 Végétations enracinées flottantes				
	38.22 Prairies de fauche des plaines médio-européennes				
	41.2 Chênaies-charmaies				
	53.11 Phragmitaies				
	41.2 Chênaies-charmaies			40	
	41.5 Chênaies acidiphiles			20	
	37.2 Prairies humides eutrophes			30	
	53.1 Roselières			5	
	53.21 Peuplements de grandes Laîches (Magnocariçaies)				
	53.33 Cladiaies riveraines				
	41.2 Chênaies-charmaies			99	
	53.1 Roselières			5	
	22.3 Communautés amphibies			3	
	53.1 Roselières			5	
	34.32 Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides			3	
	34.34 Pelouses calcaréo-siliceuses de l'Europe centrale			2	
	34.4 Lisières (ou ourlets) forestières thermophiles			5	

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	37.2 Prairies humides eutrophes			5	
	53.1 Roselières			5	
	34.12 Pelouses des sables calcaires			2	
	34.32 Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides			5	
	34.34 Pelouses calcaréo-siliceuses de l'Europe centrale			3	
	34.12 Pelouses des sables calcaires			3	

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	31.8 Fourrés			13	
	87 Terrains en friche et terrains vagues			7	
	83.31 Plantations de conifères			5	
	31.8 Fourrés			10	
	34.4 Lisières (ou ourlets) forestières thermophiles			10	
	87 Terrains en friche et terrains vagues				
	41.3 Frênaies				
	44.13 Forêts galeries de Saules blancs				
	44.2 Galeries d'Aulnes blancs				
	31.8 Fourrés			20	
	41.B Bois de Bouleaux			10	
	87 Terrains en friche et terrains vagues			10	
	24 Eaux courantes			3	

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	37.1 Communautés à Reine des prés et communautés associées			10	
	44.1 Formations riveraines de Saules			7	
	44.3 Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens			30	
	53.2 Communautés à grandes Laîches			5	
	83.321 Plantations de Peupliers			10	
	85.11 Parcelles boisées de parcs				
	85.12 Pelouses de parcs				
	85.13 Bassins de parcs				
	85.3 Jardins				
	87.1 Terrains en friche				
	87.2 Zones rudérales				
	22.1 Eaux douces			10	
	24.1 Lits des rivières			3	
	44.1 Formations riveraines de Saules			15	
	44.3 Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens			50	
	53.2 Communautés à grandes Laîches			10	
	22.1 Eaux douces			40	
	22.4 Végétations aquatiques			5	
	24.1 Lits des rivières			2	
	37.1 Communautés à Reine des prés et communautés associées			5	
	41.2 Chênaies-charmaies			5	

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	44.1 Formations riveraines de Saules			10	
	44.3 Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens			10	
	53.2 Communautés à grandes Laîches			10	
	83.321 Plantations de Peupliers			5	
	31.8 Fourrés			15	
	41.2 Chênaies-charmaies			40	
	43.7 Chênaies mixtes thermophiles et supra-méditerranéennes			25	
	83.31 Plantations de conifères			10	
	22.4 Végétations aquatiques				
	24.1 Lits des rivières			2	
	37.1 Communautés à Reine des prés et communautés associées			10	
	37.7 Lisières humides à grandes herbes			10	
	44.1 Formations riveraines de Saules			20	
	44.3 Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens			35	
	53.2 Communautés à grandes Laîches			5	
	83.321 Plantations de Peupliers			8	
	31.8 Fourrés			10	
	41.7 Chênaies thermophiles et supra-méditerranéennes			30	
	43.2 Chênaies-charmaies mixtes			40	
	41.2 Chênaies-charmaies			80	

6.3 Habitats périphériques

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	4 *Forêts*				
	86.1 *Villes*				
	4 *Forêts*				
	82 *Cultures*				
	86 *Villes, villages et sites industriels*				
	41 *Forêts caducifoliées*				
	82.1 *Champs d'un seul tenant intensément cultivés*				
	84.3 *Petits bois, bosquets*				
	86.1 *Villes*				
	86.3 *Sites industriels en activité*				
	4 *Forêts*				
	82 *Cultures*				
	4 *Forêts*				
	82 *Cultures*				
	4 *Forêts*				
	82 *Cultures*				
	86 *Villes, villages et sites industriels*				
	82 *Cultures*				
	86.1 *Villes*				
	4 *Forêts*				
	82 *Cultures*				
	86.2 *Villages*				
	87 *Terrains en friche et terrains vagues*				

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	82 Cultures				
	86.2 Villages				
	4 Forêts				
	82 Cultures				
	87 Terrains en friche et terrains vagues				

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Coléoptères	12644	*Timarcha tenebricosa (Fabricius, 1775)*	*Crache-sang*	Reproduction indéterminée	Informateur : MARC CARRIERE: SIMONT V.				2007
Mammifères	61000	*Cervus elaphus Linnaeus, 1758*	*Cerf élaphe*	Reproduction indéterminée	Informateur : OGE (VIGNON V.)				2012
	200118	*Myotis daubentonii (Kuhl, 1817)*	*Murin de Daubenton*	Reproduction indéterminée	Informateur : MARC CARRIERE: SIMONT V.				2007
	60468	*Nyctalus noctula (Schreber, 1774)*	*Noctule commune*	Reproduction indéterminée	Informateur : MARC CARRIERE: SIMONT V.				2007
Odonates	65446	*Aeshna grandis (Linnaeus, 1758)*	*Grande Aeschne (La)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Institut d'Ecologie Appliquée (FAUCHEUX F.)				2004
	65080	*Calopteryx virgo (Linnaeus, 1758)*	*Caloptéryx vierge*	Reproduction indéterminée	Informateur : Institut d'Ecologie Appliquée (FAUCHEUX F.)				2004
	65123	*Cercion lindenii (Selys, 1840)*	*Agrion de Vander Linden, Naïade de Vander Linden*	Reproduction indéterminée	Informateur : MARC CARRIERE: SIMONT V.				2004 - 2007
	65284	*Orthetrum coerulescens (Fabricius, 1798)*	*Orthétrum bleuissant (L')*	Reproduction indéterminée	Informateur : Institut d'Ecologie Appliquée (FAUCHEUX F.)				2004
Oiseaux	4192	*Acrocephalus palustris (Bechstein, 1798)*	*Rousserolle verderolle*	Reproduction indéterminée	Informateur : Institut d'Ecologie Appliquée (FAUCHEUX F.)				2004
	4187	*Acrocephalus schoenobaenus (Linnaeus, 1758)*	*Phragmite des joncs*	Reproduction indéterminée	Informateur : Institut d'Ecologie Appliquée (FAUCHEUX F.)				1997 - 2004
	2616	*Actitis hypoleucos (Linnaeus, 1758)*	*Chevalier guignette*	Reproduction indéterminée	Informateur : MARC CARRIERE: SIMONT V.				1997 - 2006

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	4151	*Cettia cetti (Temminck, 1820)*	*Bouscarle de Cetti*	Reproduction indéterminée	Informateur : Institut d'Ecologie Appliquée (FAUCHEUX F.)				2004
	2477	*Ixobrychus minutus (Linnaeus, 1766)*	*Butor blongios, Blongios nain*	Reproduction indéterminée	Informateur : MARC CARRIERE: SIMONT V.				1997
	3755	*Motacilla cinerea Tunstall, 1771*	*Bergeronnette des ruisseaux*	Reproduction indéterminée	Informateur : Institut d'Ecologie Appliquée (FAUCHEUX F.)				1997 - 2004
	4049	*Saxicola rubetra (Linnaeus, 1758)*	*Traquet tarier, Tarier des prés*	Reproduction indéterminée	Informateur : MARC CARRIERE: SIMONT V.				1997
Orthoptères	65711	*Platycleis tessellata (Charpentier, 1825)*	*Decticelle carroyée, Dectique marqueté*	Reproduction indéterminée	Informateur : DIREN Île-de-France				2002
Phanérogames	80137	*Actaea spicata L., 1753*	*Actée en épi, Herbe aux poux*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Ecosphère (GAULTIER C.)				1993
	82285	*Anacamptis morio (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997*	*Orchis bouffon*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (FILLOCHE S., DOUCET G.)				1994 - 2010
	84230	*Asarum europaeum L., 1753*	*Asaret, Cabaret, Asarum d'Europe, Roussin*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (DOUCET G., MONDION J.)				1993 - 2010
	86537	*Bromus arvensis L., 1753*	*Brome des champs*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : GUITTET J.				2000 - 2003
	88560	*Carex halleriana Asso, 1779*	*Laîche de Haller*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (BILLANT O., LEHANE F.)				1993 - 2011
	89926	*Cephalanthera longifolia (L.) Fritsch, 1888*	*Céphalanthère à feuilles étroites, Céphalanthère à feuilles longues, Céphalanthère à feuilles en épée*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : DOUCHIN M.				1998
	90954	*Chondrilla juncea L., 1753*	*Chondrille à tige de jonc, Chondrille effilée*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : GUITTET J.				2000

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	91073	*Chrysanthemum segetum L., 1753*	*Chrysanthème des moissons, Chrysanthème des blés*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : GUITTET J.				2005
	91823	*Cladium mariscus (L.) Pohl, 1809*	*Marisque, Cladium des marais*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : MARC CARRIERE: SIMONT V.				2007
	92594	*Corydalis solida (L.) Clairv., 1811*	*Corydale solide*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BOUYAHIA D.				2008
	96465	*Epipactis palustris (L.) Crantz, 1769*	*Épipactis des marais*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COLIN-TOCQUAINE I.				2001 - 2001
	99062	*Fumaria capreolata L., 1753*	*Fumeterre grimpante, Fumeterre capréolée*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : GUITTET J.				2000 - 2000
	99810	*Genista sagittalis L., 1753*	*Genêt ailé, Genistrolle*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (BILLANT O., LEHANE F.)				2009 - 2011
	101144	*Heliotropium europaeum L., 1753*	*Héliotrope d'Europe*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARNAL G., BLAISE S., BOISTARD E., DESSEAUX D., FICHOT P., GUITTET J., MARCHAND M., PAROCHE C., PENET M.-C.				2003 - 2003
	137876	*Monotropa hypopitys subsp. hypopitys L., 1753*	*Monotrope Sucepin*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (GOURVIL J.)				1999
	109151	*Myriophyllum verticillatum L., 1753*	*Myriophylle verticillé*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BEUTIN S.				2009 - 2009
	121449	*Scandix pecten-veneris L., 1753*	*Scandix Peigne-de-Vénus*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : GUITTET J.				2000 - 2000
	121606	*Scilla bifolia L., 1753*	*Scille à deux feuilles, Étoile bleue*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (DOUCET G., MONDION J.)				2000 - 2010

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	123577	*Silene otites (L.) Wibel, 1799*	*Silène cure-oreille, Silène à oreillettes*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (FILLOCHE S., DOUCET G.)				2009 - 2010
	124319	*Sorbus domestica L., 1753*	*Cormier, Sorbier domestique*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ONF (DESSEAUX D.)				1998 - 2000
	124707	*Spirodela polyrhiza (L.) Schleid., 1839*	*Spirodèle à plusieurs racines*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Orge Aval (Feuillas D.)				2004
	126060	*Thalictrella thalictroides (L.) E.Nardi, 1993*	*Isopyre faux Pigamon*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ONF (DESSEAUX D.)				2000
	127966	*Tulipa sylvestris L., 1753*	*Tulipe de Gaule, Tulipe des bois*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (GOURVIL J.)				2000 - 2000
	128123	*Ulex minor Roth, 1797*	*Ajonc nain, Petit ajonc, Petit Landin*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARNAL G.				2006 - 2006
	128330	*Vaccaria hispanica (Mill.) Rauschert, 1965*	*Saponaire des vaches, Vaccaire d'Espagne*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : GUITTET J.				2000 - 2000
	128975	*Veronica prostrata L., 1762*	*Véronique prostrée, Véronique couchée*	Reproduction indéterminée	Informateur : CBNBP (GOURVIL J.)				2000
	142508	*Zannichellia palustris subsp. palustris L., 1753*	*Alguette*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : MARC CARRIERE: SIMONT V.				2007
Ptéridophytes	133969	*Dryopteris affinis subsp. borreri (Newman) Fraser-Jenk., 1980*	*Dryoptéris écailleux, Dryoptéris de Borrer*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Orge Aval (Feuillas D.)				1998 - 2004
	115041	*Polystichum aculeatum (L.) Roth, 1799*	*Polystic à aiguillons, Polystic à frondes munies d'aiguillons*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ONF (DESSEAUX D.)				2000

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	115076	*Polystichum setiferum (Forssk.) T.Moore ex Woyn., 1913*	*Polystic à frondes soyeuses, Fougère des fleuristes, Aspidium à cils raides*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARNAL G., BOISTARD E., FICHOT P., GUITTET J.				2000 - 2003

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Mammifères	60360	*Eptesicus serotinus (Schreber, 1774)*	*Sérotine commune*	Reproduction indéterminée	Informateur : MARC CARRIERE: SIMONT V.				2007
	60674	*Martes foina (Erxleben, 1777)*	*Fouine*	Reproduction indéterminée	Informateur : MARC CARRIERE: SIMONT V.				2007
	60716	*Mustela nivalis Linnaeus, 1766*	*Belette d'Europe*	Reproduction indéterminée	Informateur : MARC CARRIERE: SIMONT V.				2007
	79303	*Pipistrellus kuhlii (Kuhl, 1817)*	*Pipistrelle de Kuhl*	Reproduction indéterminée	Informateur : MARC CARRIERE: SIMONT V.				2007
Odonates	65415	*Brachytron pratense (O.F. Müller, 1764)*	*Aeschne printanière (L')*	Reproduction indéterminée	Informateur : Institut d'Ecologie Appliquée (FAUCHEUX F.)				2004
Oiseaux	3571	*Alcedo atthis (Linnaeus, 1758)*	*Martin-pêcheur d'Europe*	Reproduction indéterminée	Informateur : MARC CARRIERE: SIMONT V.				1997 - 2007
	1958	*Anas crecca Linnaeus, 1758*	*Sarcelle d'hiver*	Reproduction indéterminée	Informateur : MARC CARRIERE: SIMONT V.				2007
	2506	*Ardea cinerea Linnaeus, 1758*	*Héron cendré*	Reproduction indéterminée	Informateur : MARC CARRIERE: SIMONT V.				2004 - 2007
	1991	*Aythya ferina (Linnaeus, 1758)*	*Fuligule milouin*	Reproduction indéterminée	Informateur : MARC CARRIERE: SIMONT V.				2007
	1998	*Aythya fuligula (Linnaeus, 1758)*	*Fuligule morillon*	Reproduction indéterminée	Informateur : MARC CARRIERE: SIMONT V.				2007

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	3070	*Fulica atra Linnaeus, 1758*	*Foulque macroule*	Reproduction indéterminée	Informateur : MARC CARRIERE: SIMONT V.				2007
	2440	*Phalacrocorax carbo (Linnaeus, 1758)*	*Grand Cormoran*	Reproduction indéterminée	Informateur : MARC CARRIERE: SIMONT V.				2007
	965	*Podiceps cristatus (Linnaeus, 1758)*	*Grèbe huppé*	Reproduction indéterminée	Informateur : Institut d'Ecologie Appliquée (FAUCHEUX F.)				2004
	3036	*Rallus aquaticus Linnaeus, 1758*	*Râle d'eau*	Reproduction indéterminée	Informateur : MARC CARRIERE: SIMONT V.				1997
	977	*Tachybaptus ruficollis (Pallas, 1764)*	*Grèbe castagneux*	Reproduction indéterminée	Informateur : Institut d'Ecologie Appliquée (FAUCHEUX F.)				2004
Phanérogames	80322	*Aegopodium podagraria L., 1753*	*Pogagraire, Herbe aux goutteux, Fausse Angélique*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Orge Aval (Feuillas D.)				1997 - 2004
	81541	*Allium ursinum L., 1753*	*Ail des ours, Ail à larges feuilles*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Orge Aval (Feuillas D.)				2004
	81856	*Althaea officinalis L., 1753*	*Guimauve officinale, Guimauve sauvage*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Orge Aval (Feuillas D.)				2004
	82562	*Andryala integrifolia L., 1753*	*Andryale à feuilles entières, Andryale à feuilles entières sinueuse, Andryale sinueuse*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : MARC CARRIERE: SIMONT V.				2007
	83866	*Armoracia rusticana G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1800*	*Grand Raifort*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Orge Aval (Feuillas D.)				1996
	83953	*Artemisia campestris L., 1753*	*Armoise champêtre, Aurone-des-champs, Armoise rouge*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (DOUCET G., MONDION J.)				2009

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	84685	*Aster novi-belgii L., 1753*	*Aster des jardins*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : MARC CARRIERE: SIMONT V.				1997 - 2007
	85946	*Bidens cernua L., 1753*	*Bident penché, Chanvre d'eau penché*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Orge Aval (Feuillas D.)				2004
	85949	*Bidens connata Muhl. ex Willd., 1803*	*Bident à feuilles connées, Bident soudé*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : MARC CARRIERE: SIMONT V.				2007
	86400	*Brassica nigra (L.) W.D.J.Koch, 1833*	*Moutarde noire, Chou noir*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Orge Aval (Feuillas D.)				1996 - 2004
	86640	*Bromus inermis Leyss., 1761*	*Brome sans arêtes*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Orge Aval (Feuillas D.)				2004
	87136	*Butomus umbellatus L., 1753*	*Butome en ombelle, Jonc fleuri, Carélé*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Orge Aval (Feuillas D.)				2004
	87862	*Capsella rubella Reut., 1854*	*Bourse-à-pasteur rougeâtre*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Orge Aval (Feuillas D.)				2004
	88314	*Carex acuta L., 1753*	*Laîche aiguë, Laîche grêle*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Orge Aval (Feuillas D.)				2004
	90222	*Ceratophyllum submersum L., 1763*	*Cornifle submergé, Cératophylle submergé, Cératophylle inerme*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : MARC CARRIERE: SIMONT V.				2004 - 2007
	90732	*Chenopodium glaucum L., 1753*	*Chénopode glauque*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Orge Aval (Feuillas D.)				1996
	92237	*Conium maculatum L., 1753*	*Grande cigüe, Ciguë tachée*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Orge Aval (Feuillas D.)				2004

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	93936	*Cyperus fuscus L., 1753*	*Souchet brun*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : MARC CARRIERE: SIMONT V.				2007
	95154	*Dipsacus pilosus L., 1753*	*Cardère poilu, Verge à pasteur*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Orge Aval (Feuillas D.)				2004
	96251	*Epilobium roseum Schreb., 1771*	*Épilobe rosée, Épilobe rose*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Orge Aval (Feuillas D.)				1997 - 2004
	96734	*Erigeron acer L., 1753*	*Vergerette acre, Érigeron âcre*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Orge Aval (Feuillas D.)				1997
	99798	*Genista pilosa L., 1753*	*Genêt poilu, Genêt velu, Genette*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARNAL G., BLAISE S., BOISTARD E., DESSEAUX D., FICHOT P., GUITTET J., MARCHAND M., PAROCHE C., PENET M.-C.				2003 - 2003
	100394	*Glyceria maxima (Hartm.) Holmb., 1919*	*Glycérie aquatique, Glycérie très élevée*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Orge Aval (Feuillas D.)				2004
	100398	*Glyceria notata Chevall., 1827*	*Glycérie pliée*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Orge Aval (Feuillas D.)				2004
	105266	*Lathyrus sylvestris L., 1753*	*Gesse des bois, Grande Gesse*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : MARC CARRIERE: SIMONT V.				2007
	106497	*Lolium multiflorum Lam., 1779*	*Ivraie multiflore, Ray-grass d'Italie*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Orge Aval (Feuillas D.)				1996
	109104	*Myosotis sylvatica Hoffm., 1791*	*Myosotis des forêts*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Orge Aval (Feuillas D.)				2004
	137968	*Najas marina subsp. marina L., 1753*	*Naïade majeure*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : MARC CARRIERE: SIMONT V.				2004 - 2007

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	109215	*Najas minor All., 1773*	*Naïade mineure, Petite naïade*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : MARC CARRIERE: SIMONT V.				2004 - 2007
	112853	*Peucedanum gallicum Latourr., 1785*	*Peucédan de France, Peucédan de Paris*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNBP (ARNAL G., RIFFET X.)				2003 - 2007
	114784	*Polygonum minus Huds., 1762*	*Petite Renouée*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Orge Aval (Feuillas D.)				2004
	114785	*Polygonum mite Schrank, 1789*	*Renouée douce*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Orge Aval (Feuillas D.)				2004
	115027	*Polypogon monspeliensis (L.) Desf., 1798*	*Polypogon de Montpellier*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : MARC CARRIERE: SIMONT V.				2007
	115245	*Potamogeton crispus L., 1753*	*Potamot crépu, Potamot à feuilles crépues*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Orge Aval (Feuillas D.)				2004
	115270	*Potamogeton lucens L., 1753*	*Potamot luisant, Potamot brillant*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : MARC CARRIERE: SIMONT V.				2004 - 2007
	116109	*Prunus padus L., 1753*	*Cerisier à grappes, Putiet, Merisier à grappes, Putier*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Orge Aval (Feuillas D.)				1996 - 2004
	119533	*Rumex maritimus L., 1753*	*Patience maritime*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Orge Aval (Feuillas D.)				2004
	119556	*Rumex palustris Sm., 1800*	*Patience des marais*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Orge Aval (Feuillas D.)				2004
	119558	*Rumex patientia L., 1753*	*Épinard-oseille*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Orge Aval (Feuillas D.)				2004

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	119860	*Sagittaria sagittifolia L., 1753*	*Sagittaire à feuilles en cœur, Flèche-d'eau*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FEUILLAS D.				2004
	124407	*Sparganium emersum Rehmann, 1871*	*Rubanier émergé*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : MARC CARRIERE: SIMONT V.				2004 - 2007
	124771	*Stachys germanica L., 1753*	*Épiaire d'Allemagne, Sauge molle*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Orge Aval (Feuillas D.)				2004
Ptéridophytes	96546	*Equisetum telmateia Ehrh., 1783*	*Grande prêle*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Orge Aval (Feuillas D.)				1996 - 2004

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Mammifères	60360	*Eptesicus serotinus (Schreber, 1774)*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	60468	*Nyctalus noctula (Schreber, 1774)*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	60674	*Martes foina (Erxleben, 1777)*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
	60716	*Mustela nivalis Linnaeus, 1766*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
	61000	*Cervus elaphus Linnaeus, 1758*	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
	79303	*Pipistrellus kuhlii (Kuhl, 1817)*	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
	200118	*Myotis daubentonii (Kuhl, 1817)*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection *(lien)*
Oiseaux	965	*Podiceps cristatus (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	977	*Tachybaptus ruficollis (Pallas, 1764)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	1958	*Anas crecca Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	1991	*Aythya ferina (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	1998	*Aythya fuligula (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	2440	*Phalacrocorax carbo (Linnaeus, 1758)*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2477	*Ixobrychus minutus (Linnaeus, 1766)*	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2506	*Ardea cinerea Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	2616	*Actitis hypoleucos (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
	3036	*Rallus aquaticus Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	3070	*Fulica atra Linnaeus, 1758*	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée *(lien)*
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national *(lien)*
	3571	*Alcedo atthis (Linnaeus, 1758)*	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	3755	*Motacilla cinerea Tunstall, 1771*	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4049	*Saxicola rubetra (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4151	*Cettia cetti (Temminck, 1820)*	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4187	*Acrocephalus schoenobaenus (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
	4192	*Acrocephalus palustris (Bechstein, 1798)*	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
Ptéridophytes	115041	*Polystichum aculeatum (L.) Roth, 1799*	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire *(lien)*
	115076	*Polystichum setiferum (Forssk.) T.Moore ex Woyn., 1913*	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire *(lien)*

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
2477 Ixobrychus minutus (Linnaeus, 1766)		Reproduction certaine ou probable	
2477 Ixobrychus minutus (Linnaeus, 1766)		Reproduction certaine ou probable	
4151 Cettia cetti (Temminck, 1820)		Reproduction certaine ou probable	
4151 Cettia cetti (Temminck, 1820)		Reproduction certaine ou probable	
4151 Cettia cetti (Temminck, 1820)		Reproduction indéterminée	
4151 Cettia cetti (Temminck, 1820)		Reproduction indéterminée	
4151 Cettia cetti (Temminck, 1820)		Reproduction indéterminée	
4187 Acrocephalus schoenobaenus (Linnaeus, 1758)		Reproduction certaine ou probable	

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
4187 Acrocephalus schoenobaenus (Linnaeus, 1758)		Reproduction certaine ou probable	
66333 Lampetra planeri (Bloch, 1784)		Reproduction indéterminée	
67420 Rhodeus amarus (Bloch, 1782)		Reproduction indéterminée	
67778 Salmo trutta fario Linnaeus, 1758		Reproduction indéterminée	
69182 Cottus gobio Linnaeus, 1758		Reproduction indéterminée	
80137 Actaea spicata L., 1753		Reproduction certaine ou probable	
83152 Apera interrupta (L.) P.Beauv., 1812		Reproduction certaine ou probable	
83165 Aphanes inexspectata Lippert, 1984		Reproduction certaine ou probable	
84230 Asarum europaeum L., 1753		Reproduction certaine ou probable	
87540 Caltha palustris L., 1753		Reproduction certaine ou probable	
87540 Caltha palustris L., 1753		Reproduction certaine ou probable	
87540 Caltha palustris L., 1753		Reproduction certaine ou probable	
88415 Carex caryophyllea Latourr., 1785		Reproduction certaine ou probable	
88556 Carex gynobasis Chaix, 1785		Reproduction certaine ou probable	
88556 Carex gynobasis Chaix, 1785		Reproduction certaine ou probable	
88556 Carex gynobasis Chaix, 1785		Reproduction certaine ou probable	
88556 Carex gynobasis Chaix, 1785		Reproduction certaine ou probable	
88557 Carex gynobasis Vill., 1786		Reproduction certaine ou probable	
89644 Centaurea microptilon (Godr.) Godr. & Gren., 1850		Reproduction certaine ou probable	
89926 Cephalanthera longifolia (L.) Fritsch, 1888		Reproduction certaine ou probable	
92237 Conium maculatum L., 1753		Reproduction certaine ou probable	
92614 Corynephorus canescens (L.) P.Beauv., 1812		Reproduction certaine ou probable	
94266 Dactylorhiza maculata (L.) Soó, 1962		Reproduction certaine ou probable	

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
94716 Dianthus carthusianorum L., 1753		Reproduction certaine ou probable	
96447 Epipactis helleborine (L.) Crantz, 1769		Reproduction certaine ou probable	
96465 Epipactis palustris (L.) Crantz, 1769		Reproduction certaine ou probable	
98358 Festuca marginata (Hack.) K.Richt., 1890		Reproduction certaine ou probable	
98582 Festuca trachyphylla (Hack.) Krajina, 1930		Reproduction certaine ou probable	
98582 Festuca trachyphylla (Hack.) Krajina, 1930		Reproduction certaine ou probable	
98582 Festuca trachyphylla (Hack.) Krajina, 1930		Reproduction certaine ou probable	
98718 Filipendula vulgaris Moench, 1794		Reproduction certaine ou probable	
99028 Fumana procumbens (Dunal) Gren. & Godr., 1847		Reproduction certaine ou probable	
99810 Genista sagittalis L., 1753		Reproduction certaine ou probable	
103772 Iris pseudacorus L., 1753		Reproduction certaine ou probable	
104629 Koeleria glauca (Spreng.) DC., 1813		Reproduction certaine ou probable	
104644 Koeleria macrantha (Ledeb.) Schult., 1824		Reproduction certaine ou probable	
106346 Linum tenuifolium L., 1753		Reproduction certaine ou probable	
106370 Listera ovata (L.) R.Br., 1813		Reproduction certaine ou probable	
107090 Lysimachia vulgaris L., 1753		Reproduction certaine ou probable	
107117 Lythrum salicaria L., 1753		Reproduction certaine ou probable	
108477 Mibora minima (L.) Desv., 1818		Reproduction certaine ou probable	
109102 Myosotis stricta Link ex Roem. & Schult., 1819		Reproduction certaine ou probable	
110914 Orchis mascula (L.) L., 1755		Reproduction certaine ou probable	
110927 Orchis morio L., 1753		Reproduction certaine ou probable	
110927 Orchis morio L., 1753		Reproduction certaine ou probable	

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
110966 Orchis purpurea Huds., 1762		Reproduction certaine ou probable	
112853 Peucedanum gallicum Latourr., 1785		Reproduction certaine ou probable	
112975 Phalaris arundinacea L., 1753		Reproduction certaine ou probable	
113219 Phleum phleoides (L.) H.Karst., 1880		Reproduction certaine ou probable	
113260 Phragmites australis (Cav.) Trin. ex Steud., 1840		Reproduction certaine ou probable	
114112 Poa angustifolia L., 1753		Reproduction certaine ou probable	
115998 Prunella laciniata (L.) L., 1763		Reproduction certaine ou probable	
116392 Pulicaria dysenterica (L.) Bernh., 1800		Reproduction certaine ou probable	
117986 Rosa agrestis Savi, 1798		Reproduction certaine ou probable	
118916 Rubia peregrina L., 1753		Reproduction certaine ou probable	
121606 Scilla bifolia L., 1753		Reproduction certaine ou probable	
123577 Silene otites (L.) Wibel, 1799		Reproduction certaine ou probable	
125585 Taraxacum erythrospermum Andrz. ex Besser, 1821		Reproduction certaine ou probable	
126474 Thymelaea passerina (L.) Coss. & Germ., 1861		Reproduction certaine ou probable	
127568 Trigonella monspeliaca L., 1753		Reproduction certaine ou probable	
128077 Typha latifolia L., 1753		Reproduction certaine ou probable	
128171 Ulmus laevis Pall., 1784		Reproduction certaine ou probable	
128633 Verbascum pulverulentum Vill., 1779		Reproduction certaine ou probable	
129207 Vicia lathyroides L., 1753		Reproduction certaine ou probable	
130599 Zannichellia palustris L., 1753		Reproduction certaine ou probable	
130599 Zannichellia palustris L., 1753		Reproduction certaine ou probable	
137875 Monotropa hypopitys subsp. hypophegea (Wallr.) Holmboe, 1922		Reproduction certaine ou probable	

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
142157 Veronica prostrata subsp. scheereri J.-P.Brandt, 1969		Reproduction certaine ou probable	
143772 Arenaria serpyllifolia var. leptoclados Rchb., 1842		Reproduction certaine ou probable	

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	CARRIERE M, SIMONT V.	2008	Diagnostic écologioque et proposition d'axes de gestion. Syndicat mixte de la vallée de l'Orge, 135 p.
	FAUCHEUX F, HUGOT N, ALLION Y.	2004	Etude faunistique de la Basse vallée de l'Orge. Institut d'Écologie Appliquée Sarl, 29 p.
	Feuillas D.	2005	Suivi d'inventaire floristico-écologique Orge/ Salmouille. Syndicat intercommunal de la vallée de l'Orge Aval, 133 p.
	FLORA (Système d'information floristique) [Serveur]. Paris : Conservatoire botanique national du Bassin parisien. Version 3 (date d'extraction : 16/03/2012).		
	VIDAL S.	2008	Inventaire des zones humides de la vallée de l'Orge aval (91). Syndicat mixte de la vallée de l'Orge aval, 92 p.
Informateur	ARNAL G.		
	ARNAL G., BLAISE S., BOISTARD E., DESSEAUX D., FICHOT P., GUITTET J., MARCHAND M., PAROCHE C., PENET M.-C.		
	ARNAL G., BOISTARD E., FICHOT P., GUITTET J.		
	BEUTIN S.		
	BOUYAHIA D.		
	CBNBP (ARNAL G., RIFFET X.)		
	CBNBP (BILLANT O., LEHANE F.)		
	CBNBP (DOUCET G., MONDION J.)		
	CBNBP (FILLOCHE S., DOUCET G.)		
	CBNBP (GOURVIL J.)		
	COLIN-TOCQUAINE I.		
	Conservatoire botanique national du bassin Parisien (CBNBP)		
	DIREN Île-de-France		
	DOUCHIN M.		
	Ecosphère (GAULTIER C.)		
	FEUILLAS D.		
	GOURVIL J.		

Type	Auteur	Année de publication	Titre
	GUITTET J.		
	Institut d'Ecologie Appliquée (FAUCHEUX F.)		
	MARC CARRIERE: SIMONT V.		
	OGE (VIGNON V.)		
	ONF (DESSEAUX D.)		
	SIMON C.		
	Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Orge Aval (Feuillas D.)		

LA FORET LE ROI - RETRAIT GONFLEMENT ARGILES

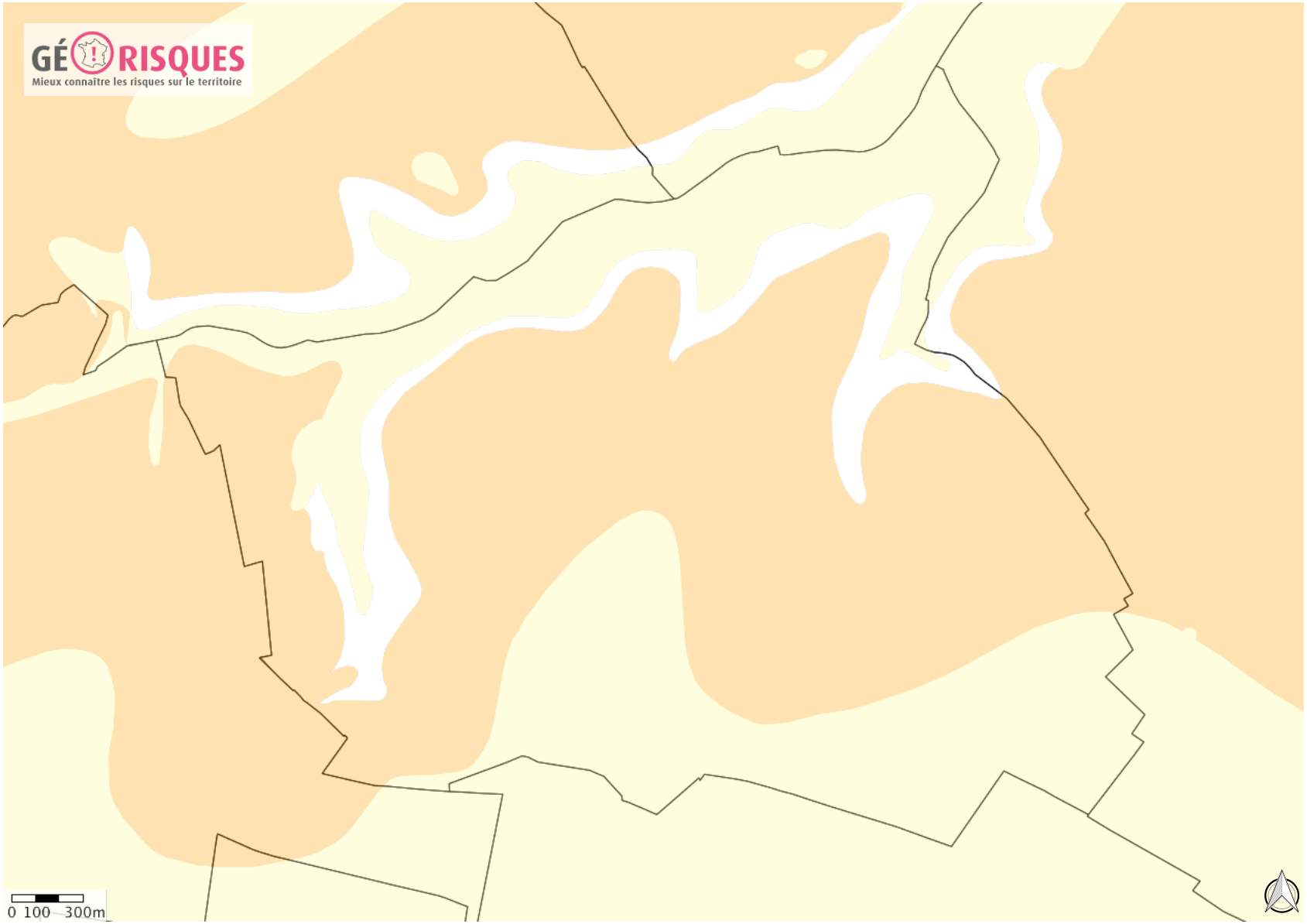

Limites des départements

Limite de département

Limites des communes

Limite de commune

Argiles non renseignés

A priori nul

Argiles

Aléa fort

Aléa moyen

Aléa faible

A priori nul

1 : 50 000

© IGN, © TELEATLAS, © BRGM

Les constructions sur terrain argileux en Île-de-France

Juillet 2014

Comment faire face au risque de retrait-gonflement du sol ?

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ILE-DE-FRANCE

Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie
d'Île-de-France
www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

Le risque de retrait-gonflement des sols argileux

Le phénomène

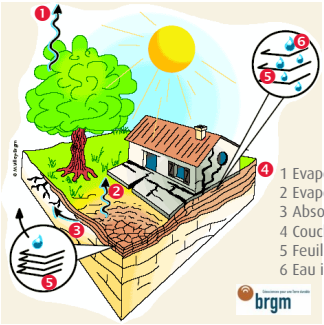

Un sol argileux change de volume selon son humidité comme le fait une éponge ; il gonfle avec l'humidité et se resserre avec la sécheresse, entraînant des tassements verticaux et horizontalement, des fissurations du sol.

L'assise d'un bâtiment installé sur ce sol est donc instable.

En effet, sous la construction, le sol est protégé de l'évaporation et sa teneur en eau varie peu au cours de l'année ce qui n'est pas le cas en périphérie.

Les différences de teneur en eau du terrain, importantes à l'aplomb des façades, vont donc provoquer des mouvements différentiels du sol notamment à proximité des murs porteurs et aux angles du bâtiment.

Des désordres aux constructions

Comment se manifestent les désordres ?

- Fissuration des structures
- Distorsion des portes et fenêtres
- Décollement des bâtiments annexes
- Dislocation des dallages et des cloisons
- Rupture des canalisations enterrées

Quelles sont les constructions les plus vulnérables ?

Les désordres touchent principalement les constructions légères de plain-pied et celles aux fondations peu profondes ou non homogènes.

Un terrain en pente ou hétérogène, l'existence de sous-sols partiels, des arbres à proximité, une circulation d'eau souterraine (rupture de canalisations...) peuvent aggraver la situation.

Des dommages nombreux et coûteux pour la collectivité

En région Ile-de-France :
- plus de 500 communes exposées à ce risque
- 1,3 milliard d'euros dépensés pour l'indemnisation des sinistres sur la période 1999 - 2003
- deuxième cause d'indemnisation au titre des catastrophes naturelles (CATNAT) à la charge de la collectivité publique, derrière les inondations
- 96% des sinistres concernent les particuliers
- coût moyen d'un sinistre (franchise incluse) : 15 300€[1]

1- source CGEDD, mai 2010

Que faire si vous voulez...

construire

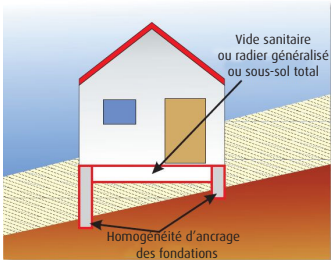

Précisez la nature du sol

Avant de construire, il est recommandé de procéder à une reconnaissance de sol dans la zone d'aléa figurant sur la carte de retraitgonflement des sols argileux (consultable sur le site www.argiles.fr), qui traduit un niveau de risque plus ou moins élevé selon l'aléa.

Une telle analyse, réalisée par un bureau d'études spécialisé, doit vérifier la nature, la géométrie et les caractéristiques géotechniques des formations géologiques présentes dans le proche sous-sol afin d'adapter au mieux le système de fondation de la construction.

Si la présence d'argile est confirmée, des essais en laboratoire permettront d'identifier la sensibilité du sol au retrait-gonflement.

Réalisez des fondations appropriées

- Prévoir des fondations continues, armées et bétonnées à pleine fouille, d'une profondeur d'ancrage de 0,80 m à 1,20 m en fonction de la sensibilité du sol ;
- Assurer l'homogénéité d'ancrage des fondations sur terrain en pente (l'ancrage aval doit être au moins aussi important que l'ancrage amont) ;
- Éviter les sous-sols partiels, préférer les radiers ou les planchers porteurs sur vide sanitaire aux dallages sur terre plein.

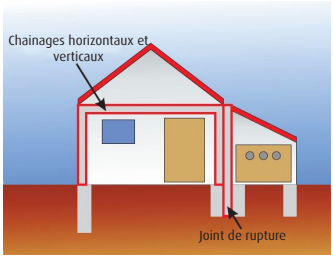

Consolider les murs porteurs et désolidariser les bâtiments accolés

- Prévoir des chaînages horizontaux (haut et bas) et verticaux (poteaux d'angle) pour les murs porteurs ;
- Prévoir des joints de rupture sur toute la hauteur entre les bâtiments accolés fondés différemment ou exerçant des charges variables.

aménager, rénover

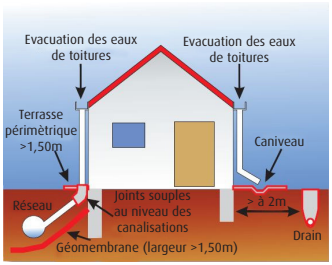

Eviter les variations localisées d'humidité

- Éviter les infiltrations d'eaux pluviales (y compris celles provenant des toitures, des terrasses, des descentes de garage...) à proximité des fondations ;
- Assurer l'étanchéité des canalisations enterrées (joints souples au niveau des raccords) ;
- Éviter les pompages à usage domestique ;
- Envisager la mise en place d'un dispositif assurant l'étanchéité autour des fondations (trottoir périphérique anti-évaporation, géomembrane...) ;
- En cas d'implantation d'une source de chaleur en sous-sol, préférer le positionnement de cette dernière le long des murs intérieurs.

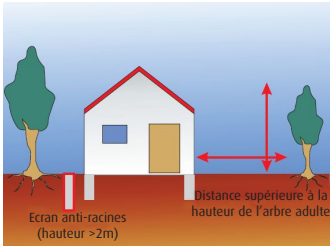

Réalisez des fondations appropriées

- Éviter de planter des arbres avides d'eau (saules pleureurs, peupliers ou chênes par exemple) à proximité ou prévoir la mise en place d'écrans anti-racines ;
- Procéder à un élagage régulier des plantations existantes ;
- Attendre le retour à l'équilibre hydrique du sol avant de construire sur un terrain récemment défriché.

L'aléa retrait-gonflement des sols argileux en Ile-de-France

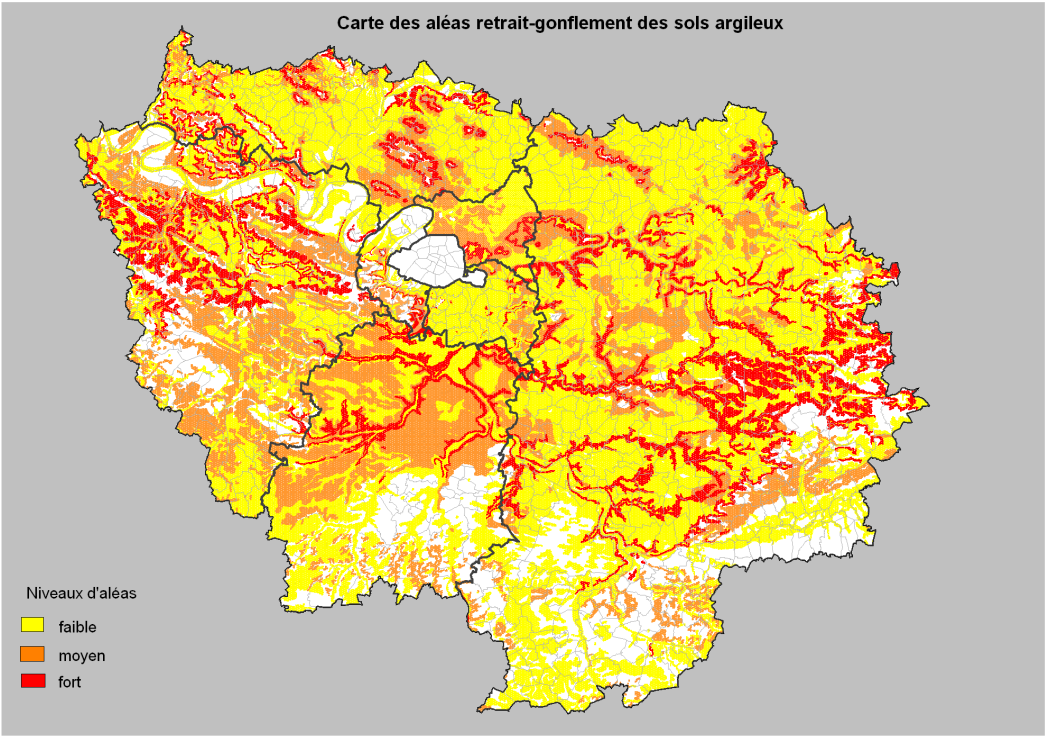

Vous pouvez vous renseigner auprès de votre mairie, de la préfecture ou des services de la direction départementale des territoires et la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie.

Vous trouverez aussi des informations utiles sur Internet aux adresses suivantes :
Portail de la prévention des risques majeurs du ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables : http://www.developpement-durable.gouv.fr - http ://www.prim.net

Bureau de Recherches Géologiques et Minières : http://www.brgm.fr - http://www.argiles.fr

Agence qualité construction : http://www.qualiteconstruction.com

Caisse centrale de réassurance : http://www.ccr.fr

Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France
Service Prévention des risques et des nuisances
10 rue Crillon - 75194 Paris cedex 04
Tél : 01 71 28 46 52
www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE

Géosciences pour une Terre durable
brgm

Crédits photo : Bureau de Recherches Géologique et Minières (BRGM), CEREMA

SAGE ORGE-YVETTE
Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Cartographie des zones humides avérées & probables du SAGE Orge-Yvette

LA FORET-LE-ROI

25/10/2019

LEGENDE :

- Zones humides avérées
- Zones humides probables
- Réseau hydrographique

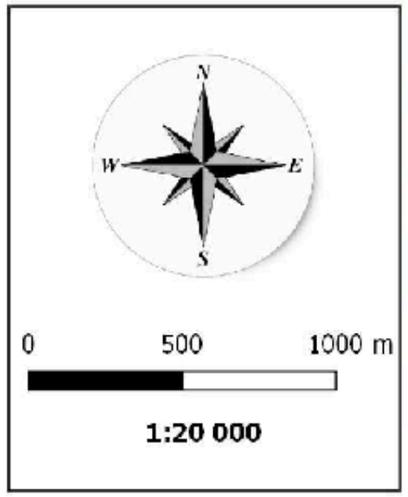

Sources : IGN BDOrtho, Etude des zones humides du SAGE Orge Yvette, 2019

CARTOGRAPHIER LES ZONES HUMIDES, UN APPUI POUR L'ÉLABORATION DES PLU

Gestion de la ressource en eau

SDAGE
↓
SAGE
↓
PAGD et REGLEMENT

Compatibilité dans un délai de 3 ans ⇦

Documents d'urbanismes

SCOT : Art L122-1 CU

PLU : Art L123-1 CU

Carte communale: Art L124-2 CU

Loi n°2004-338 du 21 avril 2004 transposant DCE 23octobre 2000

Rapport de présentation/PADD

Intégrer la carte des zones humides dans le PLU (Pré-localisation ou carte des zones humides effectives). **Décrire l'état écologique et la fonctionnalité du milieu** (rétention d'inondation, biodiversité...). Préconiser les mesures de gestion ou de restauration des milieux si nécessaire.

La CLE pourra transmettre la carte de la pré-localisation des milieux à l'échelle 1/25000ème.
Les cartes au 1/5000ème seront disponibles en orientées en fonction des besoins de connaissance sur les zones humides (projets d'urbanisme, OAP des communes...)

Règlements graphique et écrit

Zonages spécifiques en Nzh ou Azh (en fonction de la vocation prédominante de la zone), selon la délimitation physique des zones humides, avec un règlement écrit associé interdisant tous travaux affectant le fonctionnement et les caractéristiques de la zone humide : construction, exhaussement (remblaiement), affouillement, dépôts divers, création de plan d'eau, imperméabilisation.

Peuvent cependant être autorisés :

- Les aménagements légers nécessaires à la gestion ou à l'ouverture au public de ces milieux, (cheminements piétonniers et cyclables, l'information du public, les postes d'observation, etc.).
- Les travaux de restauration et de réhabilitation des zones humides visant une reconquête de leurs fonctions naturelles.
- Les installations et ouvrages d'intérêt général liés à la sécurité, à la salubrité, aux réseaux d'utilité publique lorsque leur localisation répond à une nécessité technique impérative.

PROSPECTIONS DES ZONES HUMIDES SUR LE TERRAIN - PHASE 2017-2018

L'étude d'inventaire de zones humides du SAGE Orge-Yvette a débutée en 2016 par la pré-localisation des milieux humides à une échelle 1/25000ème. L'ensemble des acteurs du bassin Orge-Yvette ont participé au Comité de Pilotage de l'étude (SIAHVY, SIVOA, SIBSO, PNR, CD91, Région, AESN...). La pré-localisation à permis de définir des secteurs prioritaires à expertiser dans le cadre des campagnes de terrain (zones humides à enjeux). Les expertises de terrain sont menées selon les critères de l'arrêté ministériel du 24 juin 2008 modifié.

Les communes seront informées de la réalisation des inventaires de terrains et pourront participer aux ateliers de validation des cartes produites à l'échelle 1/5000ème. La CLE se tient à disposition pour participer à la révision des PLU et fournir toute information nécessaire à la compatibilité avec le SAGE.

Animatrice
CLE/SAGE Orge Yvette

Cynthia GAUER
12 avenue Salvador Allende
CS 91014- Saulx-les-Chartreux
01.69.31.05.82
cynthia.gauer@orge-yvette.fr

réalisation SCE - juillet 2017

Inventaire des zones humides
SAGE Orge-Yvette

Les **zones humides** sont des écosystèmes à l'interface entre les milieux terrestres et aquatiques caractérisés par une présence plus ou moins continue d'eau. En droit français, les zones humides sont définies dans **l'article L. 211-1** du Code de l'environnement comme *" des terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire. La végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année "*. De plus, l'article L211-1-1 du Code de l'environnement précise que la préservation et la gestion durable des zones humides définies à l'article L. 211-1 sont d'intérêt général.

LES ZONES HUMIDES POSSÈDENT DES FONCTIONS IMPORTANTES DONT L'HOMME PEUT TIRER PARTI

Fonction hydrologique

Régulation des inondations, alimentation ou vidange des nappes, soutien des cours d'eau en période d'étiage, diminution de la force érosive des cours d'eau

Fonction épuratrice

Rétention des particules en suspension, réduction des concentrations en nutriments notamment en nitrates (dénitrification), rétention et transformation de micro-polluants organiques (pesticides notamment)

Fonction écologique

Biodiversité très importante : abritent près de 35% des espèces rares et en danger. En France, 50% de l'avifaune et 30% des espèces végétales sont propres aux zones humides*. Forte productivité végétale et animale

Fonction climatique

Rôle tampon limitant les changements climatiques globaux (stockage carbone, influence sur le climat local...)

Ces différentes fonctions apportent de multiples services à l'homme : protection contre les inondations, fourniture d'une grande variété de ressources végétales ou animales (produits aquacoles, bois, tourbe, fourrage, produits biochimiques pour la production de médicaments...), ressources génétiques, activités récréatives (chasse, pêche, tourisme...).

**Evaluation économique des services rendus par les zones humides, collection Etudes et Documents, n°23 juin 2010, du service de l'économie de l'évaluation et de l'intégration du développement durable*

AVANCEMENT DE L'ÉTUDE D'INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES

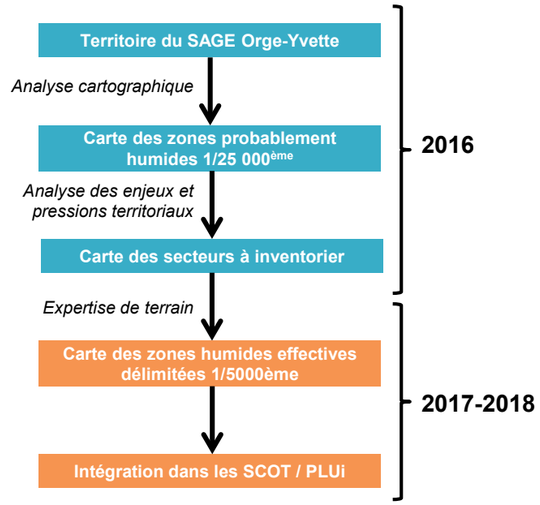

La Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie (DRIEE) a lancé en 2009 une étude visant à consolider la connaissance des secteurs potentiellement humides de la région. Ce travail a abouti à une carte au 1/45 000e. Suite à la révision du SAGE, la CLE a souhaité lancer une étude afin de délimiter plus précisément ces zones humides effectives, via un travail de terrain, pour aboutir a une cartographie au 1/5000e. L'objectif étant la préservation de ces milieux en les intégrant dans les documents d'urbanisme (SCOT, PLU)

LES CRITÈRES DE DÉLIMITATION DES ZONES HUMIDES

L'arrêté interministériel du 24 juin 2008, révisé par l'arrêté du 1er octobre 2009, a précisé les critères à prendre en compte pour délimiter les zones humides. **Il se base soit sur des analyses floristiques, soit sur des analyses pédologiques**. Concernant la végétation, il précise la liste des espèces et des habitats caractéristiques de zones humides. Concernant les sols, l'arrêté définit les zones humides selon la profondeur d'apparition, l'intensité des traits rédoxiques, réductiques et des horizons histiques (sols composé entièrement de matière organique en voie de décomposition (ex: tourbe).

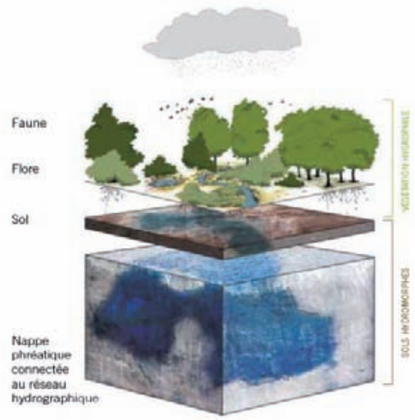

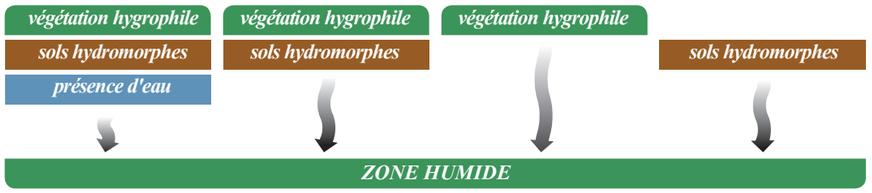

LE SAGE ORGE-YVETTE – LES DISPOSITIONS RÈGLEMENTAIRES

Le **Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Orge Yvette** a été mis en œuvre initialement par l'arrêté préfectoral du 09 juin 2006. Le SAGE a fait l'objet d'une révision approuvée par la CLE le 25 octobre 2013 et adoptée par l'arrêté préfectoral le **02 juillet 2014**.

La Loi sur l'Eau et les Milieux aquatiques (LEMA) de 2006 et le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) de 2009 fixent des cadres d'intervention dans le domaine de l'eau et notamment modifient la portée juridique des SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux). Les objectifs stratégiques et spécifiques du SAGE sont définis dans le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD). **Le règlement du SAGE est opposable à l'administration, aux collectivités et aux tiers. Les documents d'urbanisme doivent être compatible avec le SAGE**. Il applique aux pétixxx le principe ERC (Eviter Réduire Compenser)

Disposition ZH4 du SAGE : « Préservation des zones humides dans le cadre des documents d'urbanisme ». Les SCOT et PLU doivent être compatibles avec l'objectif de préservation des zones humides en intégrant les cartographies du SAGE. Un zonage ainsi qu'un règlement spécifique devra être construit dans le document d'aménagement afin d'assurer la préservation de ces milieux.

La disposition ZH.2. Prise en compte des zones humides dans les projets d'aménagement stipule que « Les projets d'aménagement intègrent l'objectif de préservation des zones humides, de leurs fonctionnalités et des services rendus.

Territoire du SAGE Orge Yvette :

- 116 communes
- 2 départements (Yvelines/Essonne)
- 940 km²